



# COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N° 23 DU SAMEDI 08/02/2025

Réunion du 3 février 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16  
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75  
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29  
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75  
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29  
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

## INFORMATIONS

- Si une modification de match (terrain, horaire, etc...) intervient après parution du PV, les DEUX équipes doivent IMPÉRATIVEMENT prévenir l'arbitre de celle-ci.

- Rappel important et obligatoire : Pour toutes demandes de changement d'heure il faut **OBLIGATOIREMENT**, en plus de la copie au district, la confirmation par mail au district de l'équipe adverse. Sans quoi la commission ne validera pas la demande.

- IMPORTANT : Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi terrain est libre) et ceci avant sanctions.

- Pour toute modification d'horaire, et après accord des deux clubs, les matchs ne pourront se dérouler avant 15h30. Dans le cas où un club souhaiterait jouer avant cet horaire, il devra se renseigner sur l'occupation du terrain (principalement les plateaux) et nous confirmer par mail la disponibilité de celui-ci.

- Coupes Critérium : le prochain tour des Coupes de l'Amitié et Diversifiée (8<sup>ème</sup> de finale) sera le **samedi 8 mars à 15h30**. Le tirage aura lieu au District de la Loire, le **mercredi 5 février à 18h30**. Tous les clubs qualifiés sont invités.

**Merci aux clubs de CHAMBÉON MAGNEUX, FIRMINY et SE. CSADN (Handi supporters) de rapporter les coupes au District le plus rapidement possible.**

### Foot à 7 +40 :

- A compter du 10 février 2025, en cas de matchs joués la FM devra parvenir au district dans les 10 jours, sans ça les clubs seront amendés.

- Ci-dessous vous trouverez une modification pour les matchs +40 de la poule A. L'équipe recevant l'exempt devra imprimer la feuille correspondante. Ne pas oublier d'envoyer la FM correspondante à la rencontre :

J10	10/03	Baldomériens .....	Andrézieux
J11	17/03	Bonson / S Cyprien .....	S Christo / Marcenod (2)
J12	24/03	Veauche .....	Baldomériens
J13	31/03	S Christo / Marcenod .....	ASSM
J14	07/04	Bonson / S Cyprien .....	S Christo / Marcenod (2)
J15	14/04	S Just / S Rambert .....	S Christo / Marcenod
J16	12/05	S Just / S Rambert .....	Veauche
J18	02/06	ASSM .....	Andrézieux

## JOURNEE DU 14 DECEMBRE REMIS AU 22 FEVRIER

### Poule CD2

Le match **Chambéon Magneux 5 – St Marcellin 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h30**, au stade municipal de Magneux Haute-Rive.

## JOURNEE DU 18 JANVIER REMIS AU 1<sup>er</sup> MARS

Le match **Plaine Poncins 5 – Sury le Comtal 5** se jouera le **samedi 1<sup>er</sup> mars à 15h30**, au stade de Naconne, à Cléppé.

## **JOURNEE DU 8 FEVRIER 2025**

### **Poule CD3**

Le match **As. Algérienne 6 – St Just St Rambert 5** se jouera le **samedi 8 février à 14h**, au stade de Gaffard, au Chambon Feugerolles.

Le match **St Romain le Puy 5 – Hautes Chaumes 5** se jouera le **samedi 8 février à 13h30**, au stade Emile Pirollo de St Romain le Puy.

Le match **Portugais 5 – Veauche 6** se jouera le **samedi 8 février à 15h30**, au stade de Méons F2, à St Etienne.

Le match **Astrée 5 – Haut Forez 5** se jouera le **samedi 8 février à 15h**, au stade municipal de St Etienne le Molard.

## **JOURNEE DU 15 FEVRIER 2025**

### **Poule CD1**

Le match **St Paul en Jarez 5 – L'Etrat la Tour 5** se jouera le **samedi 15 février à 18h30**, au stade des Fraries, à St Paul en Jarez.

### **Poule CD2**

Le match **As. Algérienne 5 – Oc. Ondaine 5** se jouera le **samedi 15 février à 14h**, au stade de la Pouratte, au Chambon Feugerolles.